

Règlement d'emploi de l'escadron porté du régiment de chars de bataille

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement d'emploi de l'escadron porté du régiment de chars de bataille : approuvé le 30 juillet 1980, sous le n° 2291/DEF/EMAT/EMPL/EE / Ministère de la Défense ; État-Major de l'Armée de Terre ; Bureau Emploi

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique
France, Bureau Emploi - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Paris : A.I.A.T., 1980

Description matérielle : 1 vol. (102 p.) : ill. ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Chars d'assaut -- Règlements